

L'IQRDJ PRÉSENTE

# LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

## THÈME 1

### LA CULTURE JURIDIQUE

Le thème de *la culture juridique* désigne la connaissance du droit et de la justice dans la société québécoise.

Ce thème soulève des enjeux entourant les aspects collectifs reliés à l'acquisition et à la transmission des savoirs juridiques dans la population et même parmi les juristes.

Il s'articule principalement autour de l'information juridique et des services juridiques.



## PROPOSITIONS

### PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ répertorie les modèles de diffusion existants en matière d'information juridique, de manière à en faciliter l'accès, tant en milieu scolaire qu'au sein de la société, et qu'à cette fin il constitue une table de concertation regroupant les parties prenantes : citoyens et citoyennes, organismes sans but lucratif, ordres professionnels, magistratures, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation, etc.

### PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ examine les stratégies et les moyens utilisés par les intermédiaires du droit, qu'ils soient juristes ou issus d'autres professions (infirmières, travailleurs sociaux, etc.), pour transmettre auprès de la population une information juridique adaptée à chaque situation concrète.

### PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ explore les modes d'intervention sociale permettant d'aborder les questions juridiques dans une perspective transversale, en favorisant tout particulièrement une prise en charge multidisciplinaire et interprofessionnelle des réalités vécues par les citoyens et les citoyennes.

L'IQRDJ PRÉSENTE

# LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

## THÈME 2

### LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le thème de *la participation citoyenne* aborde la question de l'implication de la population dans les réformes du droit et de la justice au Québec.

Ce thème soulève des enjeux entourant les formes démocratiques et les modalités de participation des citoyens et des citoyennes dans le processus de formation des lois.

Il s'articule principalement autour de l'activité législative.



## PROPOSITIONS

### PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ réalise un bilan des formes de participation déjà expérimentées au Québec et à l'étranger, des principes sur lesquels elles reposent, et de leur potentialité à permettre aux citoyens et aux citoyennes de contribuer concrètement à l'élaboration des lois.

### PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ promeuve le développement d'une culture de la participation en matière de droit et de justice, favorise la concertation des organismes de participation citoyenne, et suscite l'ouverture du monde politique et juridique à cette participation.

### PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ expérimente un dispositif de consultation législative et de suivi des recommandations qui en sont issues, favorisant l'inclusion des citoyens et des citoyennes de toutes conditions sociales, en explorant notamment les possibilités offertes par les technologies numériques.

L'IQRDJ PRÉSENTE

# LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

## THÈME 3

### LA CONCEPTION DES LOIS

Le thème de *la conception des lois* concerne la mise en forme de la législation québécoise et canadienne.

Ce thème soulève des enjeux entourant la compréhension et l'appropriation des textes législatifs par les citoyens et les citoyennes.

Il s'articule principalement autour de la formation de la loi et du format de la loi.



## PROPOSITIONS

### PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ établisse un panorama des programmes destinés à former les rédacteurs des lois (élus, fonctionnaires et légistes), notamment en ce qui a trait aux contenus qui doivent figurer dans chaque texte législatif, et aux manières de communiquer clairement les objectifs de la loi aux citoyens et citoyennes.

### PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ analyse les supports qui rendraient la présentation des textes de loi plus intelligible pour les citoyens et les citoyennes, en privilégiant notamment l'organisation de l'information, l'utilisation des technologies numériques et la production de documents d'accompagnement.

### PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ lance un projet pilote invitant des députés, des légistes, des juristes, des citoyens et des citoyennes à réécrire dans une forme plus claire une loi déjà en vigueur, servant de base à un projet de loi sur la réécriture des textes législatifs les plus directement destinés aux citoyens et aux citoyennes.

L'IQRDJ PRÉSENTE

# LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

## THÈME 4

### L'INNOVATION LÉGISLATIVE

Le thème de *l'innovation législative* concerne la mise à l'agenda de projets de lois adaptés à la société québécoise d'aujourd'hui.

Ce thème soulève des enjeux entourant les problèmes publics qui requièrent qu'on légifère au cours des prochaines années en s'appuyant sur une vision à long terme.

Il s'articule principalement autour de l'adoption de nouvelles lois et de l'adaptation de lois déjà en vigueur.



## PROPOSITIONS

### PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ dresse un portrait des options législatives qui permettraient de renforcer la protection de l'environnement, d'assurer l'autonomie alimentaire et de mettre en œuvre les droits économiques, sociaux et culturels reconnus sur le plan international.

### PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ inventorie des mécanismes juridiques susceptibles de rendre les institutions publiques imputables du respect des lois et des règlements en vigueur, notamment en mettant leur mise en œuvre à l'abri des conflits d'intérêts et des intérêts établis.

### PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ cible notamment les groupes vulnérables, les populations régionales et les communautés autochtones dans tout projet visant un meilleur accès au droit, qu'il soit limité par l'analphabétisme, les inaptitudes numériques, les difficultés linguistiques ou l'isolement géographique, particulièrement en diversifiant le rôle des juristes œuvrant au sein des cliniques juridiques et des organismes sans but lucratif.

L'IQRDJ PRÉSENTE

# LA GRANDE ASSEMBLÉE DU DROIT ET DE LA JUSTICE

19 MARS 2021 – 9H À 12H

## THÈME 5

### LA « TRANSITION » DE LA JUSTICE

Le thème de *la « transition » de la Justice* annonce une transformation souhaitable des manières de régler les conflits dans la société québécoise.

Ce thème soulève des enjeux entourant des changements à réaliser dans un proche avenir pour consolider la confiance du public envers la Justice.

Il s'articule principalement autour des institutions de la Justice, des pratiques professionnelles et des compétences citoyennes.



## PROPOSITIONS

### PROPOSITION 1

Il est d'abord proposé que l'IQRDJ établisse un bilan des innovations qui ont été introduites au cours des dernières années dans le système de justice, y compris en matière de justice alternative, pour repérer les progrès réalisés et les lacunes à combler.

### PROPOSITION 2

Il est ensuite proposé que l'IQRDJ étudie les pratiques juridiques contemporaines dans une perspective visant à rendre ces services abordables et proportionnés aux besoins réels et diversifiés des citoyens et citoyennes, de même que les mécanismes efficaces de contrôle de ces pratiques.

### PROPOSITION 3

Il est enfin proposé que l'IQRDJ identifie les moyens favorisant l'articulation des entités, des activités et des ressources de proximité engagées dans le domaine de la justice : plateformes d'information, organismes sans but lucratif, Centres de justice de proximité, bureaux d'aide juridique, tribunaux et greffes de toutes les juridictions, etc.